

Après les manifestations « pour l'emploi en Bretagne » le pacte d'avenir

La réunion autour du pacte d'avenir pour la Bretagne a eu lieu le 8 novembre dernier, à Rennes, en Préfecture de Région Bretagne, en présence des ministres Le Foll et Garrot. L'UNSA y a pris part et prendra toute sa place lors des groupes de travail qui suivront.

C'est une démarche incontournable afin que tous les acteurs concernés trouvent ensemble les moyens de défendre l'emploi, c'est bien là le souci premier d'une organisation syndicale responsable, telle que l'UNSA. C'est dans cet esprit que depuis deux semaines, autour du pacte pour l'avenir, l'UNSA participe à la démarche intersyndicale avec la CFDT, CGC, CGT, FSU et Solidaires.

Pour l'Unsa, s'il n'y a pas d'entreprises sans salariés il n'y a pas non plus de salariés sans entreprises. Les mesures gouvernementales mettent en avant une aide immédiate de 15M€ à la modernisation des moyens de production trop longtemps laissés à l'abandon et sans anticipation.

Cette action de l'État ne saurait pour autant exonérer les employeurs de leurs obligations et responsabilités afin que les entreprises ne continuent plus à vivre sous perfusion et que les droits des salariés soient respectés.

La démarche de l'État proposant rapidement un pacte d'avenir est intéressante mais son contenu est insuffisant afin de faire face aux difficultés structurelles de la Bretagne, lesquelles concernent également l'automobile et l'électronique. Elle ne saurait répondre au besoin des salariés peu qualifiés dont les emplois vont être détruits, notamment dans l'agro alimentaire.

Dans le volet social du Pacte d'avenir figurent la formation et l'accompagnement dans la recherche d'un nouvel emploi. L'Unsa prend acte de cette mesure indispensable, laquelle devra également être accompagnée d'une aide importante et pérenne à la mobilité des salariés.

Nous partageons et vivons au quotidien la colère des salariés, nous partageons leurs angoisses mais nous ne pouvons en aucun cas cautionner ni l'instrumentalisation populiste, ni les manifestations violentes des extrêmes et nous condamnons fermement cette attitude irresponsable qui mène à la destruction de biens publics.

L'UNSA auditionnée par le professeur Pierre-Yves Verkindt

Une délégation conduite par Dominique Corona, secrétaire national en charge des IRP, a été auditionnée par le Professeur Pierre-Yves Verkindt. Le ministre du Travail du Dialogue social et de la Formation professionnelle, Michel Sapin, lui a confié une mission sur « État des lieux et perspectives pour les CHSCT ».

Dans ce cadre, l'UNSA a indiqué qu'elle était favorable à une évolution des CHSCT, instances représentatives du personnel primordiales pour ce qui concerne les conditions de travail des salariés.

La délégation a défendu l'idée que les CHSCT puissent disposer d'un budget propre de fonctionnement sur le modèle des CE. Concernant les modalités de désignation des membres du CHSCT. Elle a rappelé que l'UNSA était en faveur d'une élection au suffrage universel direct, à l'instar de celle du CE. L'UNSA revendique également une modification en profondeur des modalités de formation et propose une

augmentation du nombre de jours de formation qui pourraient être fractionnables tout au long du mandat. En effet, la formation est un gage de qualité dans l'exercice du mandat d'élu de CHSCT.

En conclusion, nous avons proposé la mise en place d'une meilleure coordination entre le CE et le CHSCT.

Pour l'UNSA, il serait naturel que le secrétaire de CHSCT soit systématiquement invité au CE avec voix consultative pour tous sujets touchant les conditions de travail d'hygiène et de sécurité, et vice versa. Une nouvelle rencontre avec le professeur Verkindt est d'ores et déjà programmée pour décembre.

Demi-journée d'information sur la loi sur la sécurisation de l'emploi

L'UNSA organise, le jeudi 19 Décembre, au siège de Bagnolet, une demi-journée d'information sur la loi sur la sécurisation de l'emploi.

Programme

8h30 : Accueil des participants au siège de l'UNSA, à Bagnolet

9h30 : Les enjeux de la loi de sécurisation de l'emploi

9h45 - 10h45 : Les accords de maintien dans l'emploi - La base de données unique : outils stratégiques
Intervenant : JP Yonnet, cabinet Orseu/Explicite

10h 45 - 11h45 : PSE Négocié/ non négocié : quelle procédure ?
Intervenant : Dominique Duclos, service juridique UNSA

11h45 - 12h15 : Le CHSCT
Intervenant : Jean-Luc Bizeur, cabinet Orseu/Explicite

12h15 : La couverture santé complémentaire : les nouvelles règles en la matière

12h45 Conclusion de la matinée

Inscriptions : http://bdd.unsa.info/inscriptions/2013_sec-emploi.php

Catégorie C de la Fonction publique : un final décevant

Marylise Lebranchu avait annoncé, le 7 février dernier, des mesures d'urgence pour les bas salaires de la Fonction publique. L'UNSA Fonction Publique a soutenu une démarche qui donnait la priorité aux agents aux revenus les plus modestes.

Six mois de discussions avaient permis d'envisager des avancées positives pour les personnels que l'UNSA Fonction publique s'apprêtait à soutenir lors des séances des Conseils supérieurs.

C'était sans compter sur une manœuvre de dernière minute repoussant encore un peu plus des mesures dites d'urgence qui, au final, ne seront visibles par les personnels que plus d'un an après leur annonce... L'UNSA Fonction publique n'a pas voulu cautionner ces tergiversations.

<http://www.unsa-fp.org/?Categorie-C-un-final-decevant-403>

Rapport Pêcheur : la balle est dans le camp du gouvernement

Missionné par le Premier ministre, Bernard Pêcheur a remis son rapport sur l'évolution de la Fonction publique. Il doit servir de base à la négociation sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations... c'est peu dire qu'il était attendu.

L'UNSA Fonction publique se retrouve largement dans les analyses et l'affirmation des grands principes énoncés par B. Pêcheur. De même quand il dit qu'il faut rendre justice aux fonctionnaires ou qu'il faut veiller à ce qu'ils ne soient pas décrochés par rapport à la situation du pays et des autres salariés. Il considère, et nous l'approuvons, que le gel du point d'indice ne peut servir de politique salariale et ne conduit qu'à la déstabilisation de l'ensemble des grilles de la Fonction publique. Ses propositions méritent débat.

L'UNSA Fonction publique attend désormais que le gouvernement dise quels sont les éléments qu'il retient pour les discussions qui doivent s'ouvrir le 5 décembre. Et surtout, qu'il précise le cadre budgétaire de ces discussions. Pour l'UNSA, de ce point fondamental, dépend sans doute la réussite ou non des négociations qui doivent s'ouvrir.

<http://www.unsa-fp.org/?Remise-du-rapport-Pecheur-au>

Un vrai plan d'investissement européen pour sortir de la crise

L'UNSA a participé au comité exécutif extraordinaire de la Confédération européenne des syndicats (CES) qui s'est tenu le 7 novembre dernier à Bruxelles. Ce comité a adopté, à l'unanimité, une résolution revendiquant un plan d'investissement en faveur de la croissance durable et de l'emploi de qualité.

Après avoir souligné la situation alarmante de l'économie et du social en Europe due à des politiques d'austérité draconiennes, la CES affirme qu'il est urgent de changer de cap pour l'avenir et revendique avec force un plan d'investissement annuel de l'ordre de 2% du PIB de l'Union européenne pendant 10 ans. Ce plan devrait permettre d'acquérir une croissance substantielle et durable, et de créer des millions d'emplois de qualité.

Avec la CES, nous considérons que les politiques d'austérité ont échoué malgré des dommages considérables infligés aux populations. L'endettement des États continue de progresser et le chômage atteint des niveaux records en particulier celui des jeunes. La cohésion sociale est gravement menacée et des groupes nationalistes, populistes et xénophobes s'imposent dans de nombreux pays. Le modèle social européen est attaqué et la démocratie est en danger. Il est temps de réagir et de changer de politique pour sauver l'Europe. C'est pourquoi avec la CES, nous militons en faveur d'un vrai plan de relance européen pour sortir de la crise. Un plan qui serait capable de dynamiser l'Union européenne, de recréer de la solidarité, de redonner espoir aux peuples de l'Union européenne. Le projet européen doit redevenir un projet au service des citoyens européens.